

# Communiqué de presse

5 février 2024



## L'Adages et la CAF multiplient les initiatives pour répondre aux besoins des familles de La Mosson

Inauguration du site La Bulle des Familles à Montpellier, le 8 février 2024 à 11h

Le 8 février 2024 à 11 h, Jean-Bernard Dubois, Président de l'Adages, Sébastien Pommier, Directeur général inaugurent avec Laurent Teissier, Président du Conseil d'administration de la CAF et Thierry Mathieu Directeur, "La bulle des Familles", située au cœur du quartier Mosson à Montpellier et dédiée à l'accueil du jeune enfant, au soutien à la parentalité et aux visites médiatisées. Le multi-accueil s'inscrit dans le dispositif de crèches AVIP (crèche à vocation d'insertion professionnelle) visant à lever les freins pour l'accès à un emploi/une formation professionnelle. Les services parentalité regroupent un Espace de rencontre parents-enfants et des visites médiatisées.

En 2018, la CAF de l'Hérault a confié la gestion du multi-accueil à l'ADAGES, devenue propriétaire des locaux depuis 2020. La structure a ainsi pu voir sa capacité d'accueil augmentée et le périmètre de l'offre de services élargi.

Ainsi, la structure propose désormais une quarantaine de berceaux (+ 17 nouvelles places) répartis sur trois secteurs : bébés, moyens-grands et halte-garderie. Quant à l'espace "Parenthèse", initialement situé à la Croix d'Argent, il propose trois services : l'"Espace Rencontres" parents-enfants, les "Visites en Présence d'un Tiers" et "Cap'Activ 34".

Rappelons que la Mosson est le "quartier politique de la ville" le plus étendu et le plus peuplé de la Métropole Montpellieraine. Les couples avec enfants y représentent 32% de la population, contre 10% pour la ville de Montpellier dans son entier. Implanter ces services au cœur de ce quartier avait donc tout son sens.

Ce projet est le fruit d'un partenariat ancien entre l'Adages et la CAF, ainsi que d'une collaboration étroite entre la CAF, les services Petite Enfance de la Ville de Montpellier et la DPMI du département de l'Hérault. Cette nouvelle offre d'accueil a nécessité d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement avec la création d'un étage.

La CAF a soutenu le financement du projet à hauteur de 46% du coût total, soit 940 366 euros. En complément, elle en soutient également le fonctionnement à hauteur de 500 000 euros annuels (prévisionnel).

Un important travail partenarial et pluridisciplinaire (assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'Atelier AA, maîtrise d'œuvre avec l'agence Fouquet Architecture, les Directions et professionnels de la CAF et de l'Adages "Espace Famille") a permis d'aboutir à cette belle réalisation inscrite au cœur des valeurs de l'Adages.

### **Prévenir les troubles précoces du comportement chez l'enfant**

Les familles et les enfants qui fréquentent la crèche et Parenthèse ont également été consultés à plusieurs reprises. Ils ont exprimé leurs besoins en tant qu'utilisateurs des différents dispositifs aujourd'hui installés au sein de la "Bulle des Familles".

Le projet du Multi-Accueil "la Petite Mosson" vise à l'accueil et l'accompagnement des familles les plus vulnérables, sans discrimination, et sans exclusion, en favorisant la mixité sociale. L'équipe est engagée dans la prévention précoce des troubles du développement et veille à orienter et accompagner les familles vers les partenaires du territoire en lien avec les éventuelles problématiques repérées.

Engagée dans une démarche partenariale forte particulièrement avec les services de la PMI, les principaux axes du projet pédagogique visent le soutien à la parentalité et l'accompagnement social des familles, le développement de la mixité sociale, l'insertion sociale et professionnelle des femmes ainsi que la lutte contre les exclusions dès la petite enfance.

Ces orientations s'inscrivent au cœur des valeurs de l'Adages dont la vocation est d'accueillir et de protéger les publics fragilisés et vulnérables.

### **Soutenir les liens parents-enfants**

Les services de "Parenthèse" mettent en œuvre des projets qui visent à soutenir les liens parents/enfants. Le service Espace Rencontre propose des rencontres parents/enfants dans le cadre de séparations conflictuelles. L'objectif est d'intervenir pour que les parents puissent travailler à une coparentalité apaisée pour ensuite s'organiser indépendamment du service. Depuis fin 2021, un accompagnement spécifique dans les situations de violences conjugales et intrafamiliales est à l'œuvre.

### **Soutenir les familles dont les enfants sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance**

Le service "Cap'Activ 34" organise des rencontres collectives pour des familles dont les enfants sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance mais qui bénéficient de droits de visites libres. Il s'agit de positionner les parents en tant qu'acteur de l'accompagnement et de coconstruire le contenu des rencontres avec eux.

Les familles choisissent d'intégrer ce dispositif sur le principe de la libre adhésion. Le professionnel vient en soutien du parent et peut être force de proposition dans l'objectif d'ouvrir des possibles et des perspectives.

Le service de "Visites en Présence d'un Tiers" accueille des familles dont un ou plusieurs enfants sont placés à l'Aide Sociale à l'Enfance par le Juge des Enfants. Les professionnels évaluent, organisent et accompagnent un maintien ou une reprise de lien dans le cadre de visites soutenues par un tiers.

Ces trois services œuvrent au quotidien pour le maintien du lien parents/enfants car la parentalité doit parfois s'accompagner compte tenu des difficultés personnelles des parents ou de leurs parcours de vie. Les accompagnements se pensent dans le respect des familles et selon l'intérêt supérieur des enfants. Ils nécessitent au quotidien un engagement fort des équipes en ce sens malgré des situations familiales parfois très complexes.

La volonté de l'Adages est de développer des partenariats forts avec les associations ou services partenaires qui œuvrent autour de ces axes afin de créer des synergies au bénéfice des familles.

Ainsi, nous nous félicitons déjà des co-constructions en cours, et des relations de proximité avec des acteurs locaux, tels le "Centre Social CAF", le "CMPP Marcel Foucault", le "CHRS Regain" via le dispositif "Maman Oasis", "Cesam Migration santé", ainsi que l'accueil que nous ont réservé les partenaires qui œuvrent à la citoyenneté au sein du quartier.

La "Bulle des Familles" est un établissement qui place l'intimité de la relation parent/enfant au cœur de son action. Il se veut ouvert au tissu associatif local pour s'inscrire dans la cité et ainsi répondre aux missions de l'Adages d'accueil, d'inclusion et d'insertion des personnes les plus vulnérables.

## **Une Convention pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens qui s'inscrit dans la volonté de mise en œuvre d'un Service Public de la Petite Enfance**

La Ville de Montpellier est fortement impliquée dans le domaine de la Petite Enfance. Elle s'engage à développer et soutenir une offre d'accueil diversifiée pour les jeunes enfants.

L'objectif principal est de participer activement à la mise en place du service public de la Petite Enfance sur son territoire, en jouant pleinement son rôle d'autorité organisatrice.

Cette ambition se concrétise par la mise en œuvre d'une politique d'accueil du jeune enfant visant à concilier la vie familiale et professionnelle, en cherchant à assurer à chaque famille la possibilité de trouver une offre d'accueil adaptée à ses besoins.

L'objectif est également de lutter contre les inégalités sociales et la pauvreté des enfants.

Le tissu associatif, dont l'Adages est un acteur majeur, joue un rôle essentiel dans cette politique, représentant près de 25% de l'offre d'accueil à Montpellier en 2023, soit plus de 700 places régulières ou occasionnelles.

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens qui sera signée le 8 février 2024 entre l'Adages et la Ville consolide le partenariat avec les gestionnaires associatifs, soutenant leurs missions d'intérêt général en répondant aux besoins du territoire.